

Le 30 / 11 / 2009

Dans la cadre de la politique de développement de la discipline du concours complet établie par le Comité Départemental d'Equitation de Haute – Savoie, la Commission CCE, organise et propose :

Un stage sur 3 journées de perfectionnement destiné aux jeunes cavaliers des clubs du département.

Les participants devront être affiliés à un club de Haute – Savoie et être titulaires d'une licence fédérale valide, à l'inscription et lors de chaque journée de stage. La priorité sera donnée aux cavaliers de 21 ans et moins qui auront terminé 2 parcours de cross du niveau dans lequel ils souhaitent participer ; la commission CCE sera seule habilitée à valider les inscriptions.

Les premières demandes seront bien évidemment prises en compte en priorité, dans la mesure de leur concordance avec les conditions requises et des places disponibles.

Quatre groupes de niveau sont prévus :

- Club 3 (6 cavaliers maxi)
- Club 2 (6 cavaliers maxi)
- Club 1 et Ponam D2 (4 cavaliers maxi)
- Club Elite et Ponam D1 (4 cavaliers maxi)

Trois journées distinctes sont prévues :

- 1 pour le CSO / Intervenant = Alain Maury BEES 1 et cavalier Pro en CSO ;  
à Evires à l'Ecurie des 2 cœurs le 13 / 12 / 09 \* de 8h à 18 h ;

- 1 pour le Dressage / Intervenant = Philippe Lopez Juge National de Dressage ;  
à Eteaux à l'Elevage de La Madeleine le 31 / 01 / 2010\*\* de 8h à 18 h ;

- 1 pour le Cross / Intervenant = Fabrice Champel BEES 1 et cavalier Pro en CCE ;  
à Peillonex ou à La Chapelle Rambaud en fonction des conditions météo et de l'état du terrain  
le 14 ou 21 / 02 / 10 à confirmer en fonction des prévisions météo ! de 8h à 17h.

\* Le stage CSO pourrait être reporté au dimanche 20 / 12 au cas où l'accès serait difficile

\*\* Le stage de dressage pourrait également être reporté à une date ultérieure pour les mêmes raisons

Le prix pour ce cursus de 3 cours de 1h30 à 2h est fixé à 75 euros par cavalier.

Un cavalier s'engage à participer aux cours dans les 3 disciplines et l'inscription ne sera prise en compte qu'en échange d'un chèque de la totalité du montant qui sera encaissé à l'issue du dernier des 3 stages que le cavalier ait été présent ou non.

Les renseignements concernant les horaires et le maintien de la date (selon prévisions météo) seront communiqués au plus tard le mercredi qui précède chacun des stages.

Chaque cavalier participant au stage avec son propre cheval devra être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile pour celui –ci qui devra être à jour de vaccination contre la grippe équine.

p/o Alain Maury Président du CDE 74

**BULLETIN DE RESERVATION POUR LE STAGE CCE PROPOSE PAR LE CDE 74**

Je soussigné(e).....  
Né(e) le.....  
Cavalier participant en CCE au niveau.....  
Licencié au club.....

Demande mon inscription au stage de CCE, et certifie répondre aux critères demandés.

Ci- joint un chèque correspondant au cursus de 3 cours dans les 3 disciplines de.....  
Je suis conscient(e) que ce chèque sera encaissé à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée de stage si mon inscription est validée et que je ne participais pas à l'une ou l'autre des 3 journées.

Date..... Signature.....

**A envoyer avec le règlement à l'ordre du CDE 74 avant le 07 / 12 / 09 à :**

CDE 74 – COMMISSION CCE  
c/o Marion Buhler, 336 route de chez Robbé, 74570 Evires

Renseignements complémentaires au 06 72 34 46 15